

Que donnent à lire les transcriptions d'oral ?

Paul Cappeau (Université de Poitiers, FoReLL)

Françoise Gadet (Université Paris Ouest Nanterre la Défense & MoDyCo)

La question du statut des transcriptions de l'oral semble plus que jamais d'actualité à une époque où plusieurs « grands corpus » donnent un accès aisé à des données orales dans divers pays et sur différentes langues. Pourtant, il apparaît que l'activité de transcription est plus souvent regardée comme une évidence que comme un possible lieu de questionnements. C'est pourquoi il y a lieu de s'interroger :

a) sur les différents sens du terme *transcription* (ainsi que ses équivalents ou dérivés). On le trouve aussi bien en usage courant¹ qu'en situations plus « techniques » (linguistes établissant des corpus oraux, historiens d'histoire orale, rédacteurs de débats², etc.). La diversité des pratiques liées aux objectifs des utilisateurs et aux modes d'utilisations visées, souvent signalée pour la linguistique, exige un autre regard en contexte élargi ;

b) sur les éventuels déplacements d'objets qu'introduisent les nouveaux logiciels d'aide à la transcription. Si une transcription sous *Praat*, par exemple, ne devrait être prise en compte que compte tenu de l'appui sur le son, le nouvel objet (double ? hybride ?) ainsi constitué n'est plus ni de nature orale, ni de nature écrite, mais tient des deux à la fois. On peut alors s'interroger sur ce qu'il y a lieu de noter : par exemple, est-il nécessaire de noter la prosodie, si le transcript n'est pas destiné à être pris en compte tout seul ?

c) sur les tensions dont les transcriptions font l'objet et le compromis dont elles sont le produit (voir la notion de « transcript »). Les logiciels d'aide à la transcription induisent, au moins pour certains, des unités de découpage dont la pertinence mérite d'être discutée. Quant aux conventions de transcriptions elles-mêmes, elles retiennent un inventaire fermé de faits notables qui lui aussi peut prêter à discussion, à la fois au niveau de leur pertinence pour un objectif, et au niveau de la perceptibilité – compte tenu du fait que noter trop de choses, c'est le risque de les rendre proprement « illisibles » donc « inaudibles » (en particulier pour des transcriptions longues), en tous cas « instables » ou même « inaccessibles » ;

d) sur le statut d'« objet transitionnel » que revêt la transcription. Elle rassure l'utilisateur en présentant de l'oral apparemment accessible parce que lisible. Mais la mise à disposition sur le web rend ces données consultables par des publics aux attentes et aux représentations très diverses. D'où parfois la tentation de la parer de signes rassurants, familiers (point, virgule, et même le très interprétatif point d'exclamation), qui ont pour effet de rapprocher le transcript de l'apparence de l'écrit. Cet habillage n'est pas sans incidence sur nos perceptions de l'oral.

Envisagées naguère comme un outil original donnant accès à une langue orale ordinairement mal considérée, les transcriptions en proliférant et en tendant à devenir disponibles pour tous, ne donnent-elles pas l'illusion que la frontière oral / écrit s'est aplanie ? La relation entre l'écrit et l'oral sera donc au centre des réflexions que les auteurs développeront, à travers des

¹ « Mes paroles ont été mal transcrites », dit un personnage de la pièce *Le Maître et Marguerite*, à partir du texte de M. Boulgakov, où il faut entendre: “j'ai été mal compris”.

² A l'Assemblée nationale pour les compte rendus de séances, on trouve le terme « transposition ». Cf. http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/fiches_synthese/fiche_36.asp#2-h3

exemples précis, empruntés soit à des corpus existants déjà soit à des projets en cours dont ils sont partie prenante.

Quelques corpus oraux dont il sera fait état :

Corpaix, Valibel, ICOR, PFC, CFPP2000
CRFP (*Corpus de Référence du Français Parlé*)
CIEL_F, MPF, FRAN
CFPQ
LABLITA

Quelques logiciels d'aide à la transcription

Elan-Clan, Praat, Transcriber

Quelques références

- BLANCHE-BENVENISTE C. 1997. « Transcriptions et technologies ». *Recherches sur le français parlé*. 14, 87-99
- BERRUTO Gaetano, 1993, « Varietà diamesiche, diastratiche, diafasiche », in *Introduzione all'italiano contemporaneo, a cura di A. Sobrero*, Bari, Laterza, 37-92.
- CAPPEAU P. & GADET F. 2010. « Transcrire, ponctuer, découper l'oral. Bien plus que de simples choix techniques ». *Cahiers de linguistique*. 35/1, 187-202.
- CRESTI, E. & MONEGLIA M. (Eds). 2005. *C-Oral-Rom Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*. Amsterdam. John Benjamins Publishing Company.
- DITTMAR N. 2002. *Transkriptionsanalyse. Ein Leitfaden mit Aufgaben für Studenten, Forscher und Laien*. Oplade. Leske + Budrich.
- KRÖTSCH M. 2007. « Répétition et progression en français parlé ». *LINX*. 57, 37-46.
- OCHS E. 1979. « Transcription as theory », in E. Ochs et B. Schieffelin (Eds). *Developmental pragmatics*, New York. Academic Press.
- SCHLIEBEN-LANGE B. 1998. « Les hypercorrectismes de la scripturalité ». *Cahiers de linguistique française*. 20, 255-73.